



# Note de département

**MOP | N° 2021-204**

Décision du 21 décembre 2021

---

**Décision n° MOP 2021-204 du 21 décembre 2021  
portant délégation de signature du directeur du département Maîtrise d’Ouvrage  
des Projets [MOP] au personnel de l’encadrement du département MOP**

---

**Le Directeur du département MOP,**

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2021-93 consentie le 21 décembre 2021 au directeur du département MOP par la Présidente-Directrice générale de la RATP ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

De donner délégation à :

- Mme Virginie FORESTIER-RASSAT, responsable formation du département MOP, ou à
- M. Michel GUILLEMOT, responsable de l'unité Conduite de Projets – Plateaux Projets [CP-PP] du département MOP, ou à
- M. Nicolas VANGREVELYNGHE, chef de projet de l'unité Conduite de Projets – Plateaux Projets [CP-PP] – Systèmes Ferroviaires et Matériels Roulants du département MOP, ou à
- M. Gilles LEVEQUE, chef de projet de l'unité Conduite de Projets – Plateaux Projets [CP-PP] du département MOP,

A l'effet de signer, en son nom, tous les documents relatifs à l'enquête faisant suite, soit à un accident grave du travail ou d'incidents répétés ayant révélé un risque grave, soit à la découverte d'un danger ou risque grave, d'une maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave ou d'une atteinte aux droits des personnes.



---

### **Article 2**

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée N° MOP 2021-144 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site Internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 21 décembre 2021

Cyril CONDE

Directeur du département MOP